

Arrondissement de Territoire Nord

Canton de BISCHWILLER

Enveloppe : 41891

Imputation : 204142 621

Bénéficiaire	Objet	Coût du projet en euros	Subvention demandée en euros	Coût retenu en euros	Taux %	Subvention en euros	Observations
COMMUNE DE SESSENHEIM  2 PLACE DE LA MAIRIE 67770 SESSENHEIM	2016D003512 étude de faisabilité d'un piste cyclable route de Strasbourg dans le cadre du contrat de territoire du Pays Rhénan	7 068,00	0,00	5 890,00	15,68	<b>923,55</b>	Le calcul du taux résulte du taux de 28% et de 1 application du quotient de 0.7 délibération du 25/10/2010 et de la décote de 20% appliquée depuis le 06/07/2015. Contrat de territoire 1ère génération.

**TOTAL** Canton de BISCHWILLER

**923,55**

Canton de BRUMATH

Enveloppe : 41891

Imputation : 204142 621

Bénéficiaire	Objet	Coût du projet en euros	Subvention demandée en euros	Coût retenu en euros	Taux %	Subvention en euros	Observations
COMMUNE DE GAMBSHEIM  18 ROUTE DU RHIN 67760 GAMBSHEIM	2015D005255 aménagement de la route Nationale et du Rhin dans le cadre du contrat de territoire Pays Rhénan	1 448 073,60	0,00	1 206 728,00	5,85	<b>70 616,68</b>	Le calcul du taux résulte du taux de 19% et de 1 application du quotient de 0.7 délibération du 25/10/2010 puis ramené au montant

Arrondissement de Territoire Nord

Canton de BRUMATH

Enveloppe : 41891

Imputation : 204142 621

Bénéficiaire	Objet	Coût du projet en euros	Subvention demandée en euros	Coût retenu en euros	Taux %	Subvention en euros	Observations
							inscrit au contrat de territoire et de la décote de 20% appliquée depuis le 06/07/2015. CT 1ère génération.

**TOTAL** Canton de BRUMATH

**70 616,68**

Canton de WISSEMBOURG

Enveloppe : 41891

Imputation : 204142 621

Bénéficiaire	Objet	Coût du projet en euros	Subvention demandée en euros	Coût retenu en euros	Taux %	Subvention en euros	Observations
CDC DE LA PLAINE DU RHIN  3 RUE PRINCIPALE 67930 BEINHEIM	2016D005501 aménagement de la rue de Niederlauterbach RD 89 à Neewiller près Lauterbourg dans le cadre du contrat de territoire Plaine du Rhin	78 078,60	0,00	65 065,50	7,02	<b>4 569,59</b>	Le calcul du taux résulte du taux de 18% et ramené au montant inscrit au contrat de territoire et de la décote de 20% appliquée depuis le 06/07/2015. CT 2ème génération.

Arrondissement de Territoire Nord

Canton de WISSEMBOURG

Enveloppe : 41891

Imputation : 204142 621

Bénéficiaire	Objet	Coût du projet en euros	Subvention demandée en euros	Coût retenu en euros	Taux %	Subvention en euros	Observations
	2016D005502 aménagement de la rue de Wintzenbach RD 247 à Niederroedern dans le cadre du contrat de territoire Plaine du Rhin	144 458,70	0,00	120 382,25	12,98	<b>15 629,04</b>	Le calcul du taux résulte du taux de 18% et ramené au montant inscrit au contrat de territoire et de la décote de 20% appliquée depuis le 06/07/2015. CT 2ème génération.
	Total bénéficiaire	222 537,30	0,00	185 447,75		<b>20 198,63</b>	
COMMUNE DE CLEEBOURG  65 RUE PRINCIPALE 67160 CLEEBOURG	2016D005084 aménagement du parking rue de l'Eglise à Bremmelbach dans le cadre du contrat de territoire de Wissembourg	19 562,70	0,00	13 925,25	28,00	<b>3 899,07</b>	Le calcul du taux résulte du taux de 35% et de la décote de 20% appliquée depuis le 06/07/2015. CT 2ème génération.
COMMUNE DE SESSENHEIM  2 PLACE DE LA MAIRIE 67770 SESSENHEIM	2016D003506 travaux de voirie rue Goethe dans le cadre du contrat de territoire du Pays Rhénan	14 400,60	0,00	12 000,50	15,68	<b>1 881,68</b>	Le calcul du taux résulte du taux de 28% et de 1 application du quotient de 0.7 délibération du 25/10/2010 et de la décote de 20% appliquée depuis le 06/07/2015. Contrat de territoire 1ère génération.

2016L000621 aides aux collectivités pour leur réseau routier. décote de 20%- SST Nord

Arrondissement de Territoire Nord

Canton de WISSEMBOURG

Enveloppe : 41891

Imputation : 204142 621

Bénéficiaire	Objet	Coût du projet en euros	Subvention demandée en euros	Coût retenu en euros	Taux %	Subvention en euros	Observations
<b>TOTAL</b>		Canton de WISSEMBOURG				<b>25 979,38</b>	
<b>TOTAL</b>		Arrondissement de Territoire Nord				<b>97 519,61</b>	

2016L000621 aides aux collectivités pour leur réseau routier. décote de 20%- SST Nord

Arrondissement de

Canton de BISCHWILLER

Enveloppe : 41891

Imputation : 204142 621

Bénéficiaire	Objet	Coût du projet en euros	Subvention demandée en euros	Coût retenu en euros	Taux %	Subvention en euros	Observations
COMMUNE DE DRUSENHEIM  67 RUE DU GENERAL DE GAULLE 67410 DRUSENHEIM	2015D004994 aménagement d'une piste piétonne et cyclable à vocation touristique aux abords de la Moder dans le cadre du contrat de territoire du Pays Rhénan	230 400,00	0,00	97 000,00	5,60	<b>5 432,00</b>	Le calcul du taux résulte du taux 10% et de l'application du quotient de 0.7 délibération du 25/10/2010 et de la décote de 20% appliquée depuis le 06/07/2015. CT de 1ère génération.

**TOTAL** Canton de BISCHWILLER

**5 432,00**

Canton de BRUMATH

Enveloppe : 41891

Imputation : 204142 621

Bénéficiaire	Objet	Coût du projet en euros	Subvention demandée en euros	Coût retenu en euros	Taux %	Subvention en euros	Observations
COMMUNE DE MOMMENHEIM  22 RUE DU GENERAL DE GAULLE 67670 MOMMENHEIM	2015D005049 aménagement du cheminement piétonnier et cyclable pour l'accès à la Gare dans le cadre du contrat de territoire de Brumath Basse Zorn	303 195,00		35 000,00	17,60	<b>6 160,00</b>	Le calcul du taux résulte du taux de 22% et de l'application du quotient de 0.7 délibération du 25/10/2010 et ramené au montant inscrit dans le contrat de territoire

Arrondissement de  
Canton de BRUMATH

Enveloppe : 41891

Imputation : 204142 621

Bénéficiaire	Objet	Coût du projet en euros	Subvention demandée en euros	Coût retenu en euros	Taux %	Subvention en euros	Observations
							et de la décote de 20% appliquée depuis le 06/07/2015. CT de 1ère génération.
	2015D005050 création d'une liaison cyclable vers Waltenheim sur Zorn dans le cadre du contrat de territoire de Brumath Basse Zorn	303 195,00		85 000,00	17,60	<b>14 960,00</b>	Le calcul du taux résulte du taux de 22% et de l'application du quotient de 0.7 délibération du 25/10/2010 et ramené au montant inscrit dans le contrat de territoire et de la décote de 20% appliquée depuis le 06/07/2015. CT de 1ère génération.
	Total bénéficiaire	606 390,00		120 000,00		<b>21 120,00</b>	

**TOTAL** Canton de BRUMATH

**21 120,00**

**TOTAL** Arrondissement de

**26 552,00**

